



PROCÈS VERBAL COMMISSION FÉMINISATION DU FOOTBALL

MERCREDI 3 JUIN 2026 – EN VISIOCONFÉRENCE

Présents : Chrystèle MARJARIE (Présidente de la Commission), Pauline GOUBIE (Secrétaire de séance), Morgane FONCY, Aurore SERRAULT.

Absente : Anaïs MENENDEZ

Invités : Jonathan BLONDY (Président)

Clubs présents : Prignonrieux FC, SA Sanilhac, Saint-Vincent de Connezac, Trélissac Antonne Périgord FC, Les Lionnes de Marsac Chancelade, Les Aiglons Razacois, FCO Eymetoise, Entente Sportive du Périgord Vert, Montignac La Bachellerie, FC Sarlat Marcillac, Union Sportive Périgord Foot, CA Ribérac, Périgueux Foot, Pays de l'Éyraud, FCS Lindois Féminines, FC Belvès, AS Coursac Foot.

INTRODUCTION DE CHRYSTÈLE MARJARIE, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

Chrystèle MARJARIE, ouvre donc cette réunion des clubs ayant des équipes féminines ou souhaitant créer des équipes féminines, en remerciant l'intégralité des personnes présentes (totalité de 28 présences).

La visioconférence favorise la présence d'une majorité de clubs, afin que tout le monde puisse s'exprimer, que l'on puisse échanger et comprendre le déroulé de la saison qui s'écoule ainsi que la préparation de la suivante, tout en enlevant la contrainte de la mobilité avec les emplois du temps différents.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Compte rendu de la saison passée
- Nouveautés
- Échanges
- Préparation de la saison prochaine, avec les doléances des clubs pour le développement de la pratique féminine

INTRODUCTION DE JONATHAN BLONDY, PRÉSIDENT DU DISTRICT

Jonathan BLONDY poursuit en soulevant que cette visioconférence permet de prendre un temps d'avance pour la préparation sportive de la prochaine saison, même si la saison 2025/2026 n'est pas écoulée.

La Commission Féminine a travaillé sur un constat de la saison en cours ainsi que des idées à mettre en place pour dynamiser la pratique.

Jonathan BLONDY animera la visioconférence, cette dernière permettra de favoriser au maximum les échanges entre toutes et tous tout au long de la réunion.

CONSTATS DE LA SAISON 2025/2026

1. Séniors à 11

Quatre équipes dont une du District 47, en soulignant que le championnat a enregistré trois forfaits (2 du 47 et 1 du 24), ce qui ne permettait pas de garder un championnat classique en format aller / retour. C'est



pour cela que pour maximiser le nombre de matchs pour les équipes, la phase aller/retour a été faite deux fois.

L'équipe de Sainte-Livrade a fait un forfait général sur la fin de saison, qui a amoindri le nombre de matchs. Le championnat dans sa globalité n'est pas emballant pour les équipes à 11, tout comme pour les équipes à 8 en réflexion de passer à 11.

Le championnat est un échec pour la Commission Féminisation et le District pour cette saison.

2. Séniors à 8

20 équipes engagées. Un championnat en trois niveaux

En D1, 6 équipes, en ayant eu un forfait général en début de saison.

En deux phases pour la D2 et la D3, pour avoir des niveaux plus équilibrés et homogènes.

3. Les coupes

La Coupe de Dordogne à 11, les équipes de R1F ne sont pas intégrées pour permettre de réduire les écarts de niveaux.

La Coupe de Dordogne à 8.

La création d'une seconde Coupe à 8 : La Coupe du District, afin d'être toujours dans ce choix de vouloir que les joueuses puissent avoir un maximum de matchs à jouer sur la saison.

Trois finales féminines séniors se joueront donc lors de ce week-end du 6 et 7 juin à Saint-Astier.

4. Les collaborations avec les Districts proches

En jeunes :

Interdistrict avec le District du Lot-et-Garonne, peu d'équipes engagées.

Collaboration obligatoire avec le District de la Gironde pour la pratique à 11.

Collaboration obligatoire avec le District de la Corrèze pour la pratique à 8.

La problématique relevée est la perte de licenciées jeunes par manque de pratique et de réglementation, et conduisent à un changement de sport ou un abandon des jeunes filles

5. Futsal

Création d'un championnat Féminin Séniors sur la période Janvier-Mars, cela a permis aux jeunes et moins jeunes d'offrir une nouvelle pratique et la continuité de pratiquer notamment pendant l'hiver, quand les terrains sont compliqués avec de nombreux arrêtés municipaux suite aux conditions météorologiques.

Ainsi que la finale futsal réalisée au Monteil sur une journée (dimanche 15 mars).

6. Rassemblement jeunes

Pour les catégories U6/U11F : trois rassemblements herbe et un rassemblement futsal

Chamiers, samedi 4 octobre (56 inscrites)

Marsac, samedi 8 novembre (45 inscrites)

Mussidan, samedi 13 décembre – *nouveauté*, rassemblement futsal (23 inscrites)

Prigonrieux, samedi 18 avril (une dizaine d'inscrites)



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Pour les catégories U13/U15F : 1 rassemblement

Notre Dame de Sanilhac, mercredi 20 mai – nouveauté (62 inscrites)

Pour les catégories U15/U18F : 1 rassemblement

Bergerac, samedi 18 avril (24 inscrites)

Ce rassemblement a pu voir le jour grâce au Club des Dirigeantes, qui a soulevé durant des réunions des rassemblements dédiés aux jeunes joueuses mais pas aux plus grandes, ce qui a permis l'organisation de celui-ci dans la saison.

Nous avons relevé notamment que lorsque les rassemblements ne sont pas centralisés, les parents amènent moins les joueuses, que si l'on sort de l'épicentre des alentours de Périgueux, les déplacements sont amoindris, même si aucun plateau ou match sont programmés pour solliciter la venue de plus de joueuses.

Pour les catégories séniors : rassemblements annulés

Annulation des deux évènements prévus, seulement deux clubs ont répondu présents : Chamiers et Ribérac.

Pour les coupes jeunes : tour de cadrage (3 matchs) puis ¼ de finale (en avril).

Une déception pour la commission qui n'a pas permis aux équipes à 8 de pouvoir découvrir la réalité du terrain sur la pratique à 11. Mais beaucoup d'espoir sur les rassemblements des jeunes qui ont augmenté considérablement sur deux aspects : le nombre d'inscrites et le nombre de rassemblements.

7. Le club des dirigeantes

Neuf femmes sont au Comité Directeur du District sur 25 membres, auparavant seulement trois ou quatre femmes siégeaient au CODIR.

La volonté du Club des Dirigeantes est de valoriser le développement de la Femme dans la société footballistique. Sur les six réunions effectuées, cinq ont pu être délocalisées.

Chrystèle intervient pour souligner la présence de l'ensemble des personnes sur chaque réunion, que l'on relève la même difficulté que les rassemblements que lors des réunions hors épicentre de la Dordogne, le nombre d'inscrites diminue. La Présidente de la Commission Féminisation tient à s'excuser auprès de Pays de l'Eyraud qui devait accueillir une réunion mais qui s'est vue annuler dans les derniers instants (seulement trois inscriptions).

PROJETS 2026/2027

Le souhait principal est d'offrir un certain nombre de matchs tout en développant la pratique féminine.

- **CATÉGORIES SÉNIORS**

Création d'un calendrier alternatif Foot à 11 et Foot à 8, permettant la participation aux deux championnats d'une même équipe. Le point négatif des clubs évoluant en Foot à 8 et de constater le peu de matchs en foot à 11 et n'osent donc pas tenter la pratique à 11.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Un système innovant qui casse un peu les codes, avec une volonté de relancer le Foot à 11. Pour que nos équipes puissent perdurer en Régional, il faut qu'on puisse offrir une pratique départementale qui tienne la route.

Un calendrier sera adapté en trois temps : Septembre à Novembre (Foot en herbe), Décembre à Janvier/Février (futsal), Mars à Mai (retour sur le foot en herbe). Mais la contrainte serait un début de championnat le week-end du 13 septembre.

Jonathan BLONDY souligne le fait que l'on doit être conscient que notre territoire est beau, grand et diversifié, mais que cela engendre forcément des problématiques de déplacements lointains.

En complément de cette réforme-là, un texte sera proposé à l'Assemblée Générale de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et qui sera intégré à nos textes dès le 20 juin lors de l'Assemblée Générale du District Dordogne-Périgord → nous allons appliquer en partie le règlement Fédéral, la Fédération prévoit des textes pour légiférer sur l'ensemble de son territoire et laisse des libertés aux Districts et aux Ligues.

Notamment sur la pratique féminine qui est légiférée uniquement par les règlements généraux de la Ligue. Le texte prévoit que ce qui est prévu par la Ligue est imposé à tous les Districts appartenant à la Ligue d'affiliation. La Dordogne étant rattachée à la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, c'est la LFNA qui légifère sur la pratique féminine, notamment sur les U16 et les U17.

On s'est rendu compte que des U16 et des U17 qui ne pratiquaient pas les week-ends, que ce soit en Foot à 8 ou en Foot à 11, puisqu'elles étaient bloquées par les Règlements de la LFNA. Le Règlement de la FFF permet aux Ligues de faire jouer en séniors : 3 U16 et 3 U17, le règlement de la LFNA prévoit 1 U16 et 2 U17.

Le texte qui sera proposé lors de l'Assemblée Générale du District le 20 juin, sera le suivant :

Foot à 8 : 2 U16 et 2 U17

Foot à 11 : 3 U16 et 3 U17

Afin d'éviter que des jeunes soient restreintes en nombre de matchs, et de libérer les clubs des contraintes administratives et réglementaires.

Le modèle des coupes reste maintenu à savoir : Coupe Dordogne à 11, Coupe Dordogne à 8 et la nouveauté Coupe District à 8, qui permet aux équipes éliminées au 1^{er} tour de la Coupe de Dordogne à 8 puisse, toujours dans notre vision un nombre de matchs plus conséquent.

Pour le futsal, le championnat et la coupe sont maintenus. Le championnat sera sur la phase décembre – janvier. Et la Coupe sur un dimanche complet en février.

- **CATÉGORIES JEUNES**

Un plan de réforme par la Ligue Nouvelle-Aquitaine :

L'idée directrice en U18F → Faire 4 inter secteurs

La Dordogne (hormis Bergerac) serait rattachée à la Corrèze, la Haute Vienne, et la Creuse. Bergerac* serait rattaché à la Gironde et le Lot-et-Garonne.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11



La Gironde serait avec le Lot-et-Garonne.
Les Pyrénées Atlantiques avec les Landes.
La Charente, avec la Charente Maritime, avec la Vienne avec les Deux Sèvres.

* le cas de Bergerac n'est pas arrêté, une réflexion avec le club est à mener.

Une première partie de saison en brassage total, uniquement en match aller. Puis une deuxième partie de saison avec 2 inter secteurs élite, les 4 inter secteurs de base pour le niveau 2.

L'idée directrice en U15F :

On ferait aussi des inter secteurs sur le même principe que les U18 F, mais avec un accès R1 en Janvier.
Pour 12 équipes, soit 3 par inter secteurs.

En 2^{ème} partie de saison, on aurait 2 niveaux d'inter secteurs pour permettre aux féminines de jouer par niveau.

Une date commune d'engagement est à prévoir, qui serait potentiellement le l'avant dernier week-end d'août (jeudi 20 / vendredi 21), pour nous laisser le temps de la préparation des calendriers.

Dans notre inter secteur, la Haute-Vienne sera en gestion de la compétition U15F, tandis que notre District sera en gestion de la compétition U18F.

Le championnat U14/U17 connaîtra sa dernière d'existence pour cette saison 2026/2027, à partir de la saison 2027/2028 ce championnat disparaîtra, pour donner suite à une réforme permettant de réduire les écarts de catégories en privilégiant U13/U14/U15 et U16/U17/U18.

Le championnat U15F à 8 sera maintenu.

ÉCHANGES

Jonathan BLONDY souligne à nouveau de ne pas craindre de s'engager sur la pratique à 11 par rapport au manque de matchs.

Chrystèle MARJARIE ajoute avant le temps d'échanges, que le Club des Dirigeantes poursuivra son activité la saison prochaine. La prochaine date à retenir est le 29 septembre (heure et lieu à venir). Et que nous aurons une réunion de rentrée des clubs féminins.

Le temps d'échanges est lancé.

Pour la modification des textes à venir concernant les U16 et U17, il faudra toujours qu'elles soient surclassées, obligatoire.

Pour les équipes à 8, souhaitant s'engager sur le Foot à 11 – possibilité de faire une entente avec un/des club(s) pour le championnat à 11 qui sera distinct du championnat à 8, où les clubs évolueront pour leur propre club.

Pour la Coupe de Dordogne à 11, il sera maintenu de ne pas intégrer les équipes évoluant en R1F.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Si une équipe vient à faire une entente pour le Football à 11, et parvient à être première pour monter en R2, il faudra faire un choix, une entente ne peut évoluer en R2, contrairement au Groupement qui est autorisé en R2.

Une question se soulève sur la période des rencontres de futsal (période de décembre à janvier/février), si des rencontres se dérouleront en semaine. Cela dépendra des disponibilités des gymnases, les clubs pouvant avoir accès aux gymnases le week-end pourront jouer le week-end, mais il est possible de pouvoir évoluer en semaine en fonction des créneaux à disposition des clubs.

Pour les jeunes, une demande est faite si un championnat exclusivement féminin est en réflexion. Jonathan BLONDY rétorque que ce projet n'est pas en réflexion et que jusqu'à cet âge il est préconisé la mixité, que les jeunes filles évoluant dans un championnat avec des garçons sont sources d'évolution. Mais si une demande est formulée par plusieurs clubs (dans l'optique d'un nombre conséquent) de s'engager dans un championnat 100% féminin, alors cela sera étudié.

Les U15F à 8, se situant dans le bas du département seront toujours en collaboration avec le District du Lot-et-Garonne et le District de la Gironde.

Le championnat U14/U17F disparaîtra en juin 2027.

Les U15F ne seront pas autorisées à jouer en U18F.

EFF

Un sondage a été transmis pendant la visioconférence (sous un QR Code), les objectifs de ce lien permettront d'identifier les clubs qui sont actifs sur le football féminin chez les toutes petites (jusqu'au U13) et identifier les clubs qui veulent se lancer dans le développement d'une École de Football Féminine (EFF).

Le lien du sondage :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScmot7f-dCDWAR1UcD9NZ6HhbCIYjLzDR0zH0IE6Y-Ji4MxQ/viewform?pli=1>

DERNIER TEMPS D'ÉCHANGES

Une demande est formulée pour l'ajustement des textes suivants des RP du District Dordogne-Périgord :

Article 25 - Les officiels

A. Les délégués En cas d'absence d'un délégué officiel, les attributions de ce dernier (organisation de la rencontre, application des règlements) appartiendront obligatoirement à un dirigeant de l'équipe VISITÉE ; il se fera connaître à l'équipe visiteuse, à l'arbitre et inscrira son nom et son numéro de licence sur la feuille de match. Cette obligation ne s'applique pas en championnat Départemental 4 et compétition U13.

Article 25 - Les officiels

e) En championnats D4 et U17 : le règlement du remplaçant-assistant peut s'appliquer. Règlement disponible sur le site du district.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Ces ajustements afin de permettre aux équipes évoluent en Foot à 8, cet aspect de vouloir enlever les contraintes administratives et règlementaires aux clubs, ainsi que de faciliter l'accès vers la pratique à 11. Les clubs présents à la visioconférence sont unanimes et favorables à cette modification. Jonathan BLONDY est favorable également, et proposera donc cet ajustement aux membres du Comité Directeur pour validation, afin que cela puisse être voté lors de l'Assemblée Générale.

Une question est posée pour le Challenge du Fair-Play et le Challenge de la Meilleure Buteuse pour la pratique à 11 séniors. Cela sera évoqué lors de la réunion de rentrée des clubs, de manière bien cadrée, ce sont des arbitres qui sont garants des cartons ainsi que du fair-play.

Un dernier point est établi par Chrystèle MARJARIE :

- Pour le Club des Dirigeantes, que les clubs sollicitent les féminines au sein de leur association les femmes à l'intégrer, ce sont les femmes du terrain (bénévole, dirigeante, arbitre, joueuse, maman, etc.) qui pourront faire remonter des informations ou permettront de pouvoir échanger sur le développement des femmes dans la société footballistique.
- Communication des rassemblements féminins : Chrystèle demande aux clubs de faire suivre les informations lors des rassemblements aux parents et aux joueuses, pour permettre un maximum de jeunes présentes lors de ces évènements.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

Une fois l'Assemblée Générale passée, le District Dordogne-Périgord lancera les engagements des compétitions avec les dates butoir, avec des points réguliers et des relances aux clubs pour pouvoir avancer sur l'établissement du calendrier général des compétitions.

Jonathan BLONDY et Chrystèle MARJARIE remercient l'ensemble des clubs présents ce soir, et leur donne rendez-vous à l'Assemblée Générale du 20 juin.

La Présidente,
Chrystèle MARJARIE

La Secrétaire de séance
Pauline GOUBIE